



Assemblée générale

Distr. générale
17 avril 2007
Français
Original : anglais

Soixante et unième session

Points 132 et 135 de l'ordre du jour

Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies

Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre : rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

	<i>Dollars É.-U.</i>
Crédit ouvert pour 2005/06	44 184 300
Dépenses de 2005/06	43 826 300
Solde inutilisé en 2005/06	358 000
Crédit ouvert pour 2006/07	44 831 400
Dépenses prévues pour 2006/07 ^a	47 304 800
Estimation du dépassement des crédits pour 2006/07 ^a	(2 473 400)
Projet de budget du Secrétaire général pour 2007/08	46 848 000
Recommandation du Comité consultatif pour 2007/08	46 587 400

^a Estimations au 31 mars 2007 (voir annexe I).



I. Introduction

1. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires recommande l'approbation du montant proposé par le Secrétaire général au titre de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (UNFICYP) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, à l'exception de la proposition qu'il a formulée concernant le transfert de fonds au titre des prestations d'assurance maladie après la cessation de service (voir par. 8 et 25 ci-après).

2. Dans son rapport d'ensemble sur les aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Comité consultatif donnera ses vues et ses recommandations sur certaines questions qui concernent l'ensemble des opérations. Aussi ne traite-t-il dans le présent document que des ressources de la Force et des autres éléments qui la concernent directement.

3. La liste des documents sur lesquels le Comité consultatif s'est fondé pour examiner le financement de la Force figure à la fin du présent rapport.

II. Rapport sur l'exécution du budget de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006

4. Par sa résolution 59/284 B, l'Assemblée générale a ouvert des crédits d'un montant brut de 44 184 300 dollars (montant net : 42 072 200 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pendant l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006. Ce montant comprend des contributions volontaires versées par le Gouvernement chypriote d'un montant de 14 699 000 dollars, équivalant au tiers du coût du fonctionnement net de la Force, et un montant de 6,5 millions de dollars financé par le Gouvernement grec. Un montant brut de 22 985 300 dollars (montant net : 20 873 200 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour le fonctionnement de la Force durant l'exercice considéré.

5. Le solde inutilisé de 358 000 dollars correspond à la différence entre les économies et les dépassements de crédits enregistrés à diverses rubriques. Les économies s'expliquent par le retard pris dans le recrutement du personnel international, dans le recrutement aux postes laissés vacants par du personnel réaffecté à d'autres missions et par la décision de suspendre le recrutement pour un poste d'agent du Service mobile (assistant administratif auprès du chef des services d'appui intégrés). Le taux moyen de vacance de postes était de 12,2 %, contre les 5 % budgétisés. Les autres économies tenaient à l'achat de matériel d'hébergement, d'articles de papeterie et de fournitures de bureau, de matériel de défense des périmètres et de matériel pour l'atelier de réparation des véhicules, après que la Mission avait pris des mesures pour revoir ses priorités d'achat et son plan de remplacement en vue de couvrir les dépenses réelles plus élevées engagées au titre de la relève des contingents, du personnel recruté sur le plan national et des services publics de distribution.

6. Le dépassement des crédits s'explique de la façon suivante : a) le barème des traitements du personnel recruté sur le plan national a été revu à compter de septembre 2005, ce qui représente une hausse de 2,1 %; b) l'échelon moyen des

titulaires était plus élevé que prévu dans le budget; c) la livre chypriote (£C) s'est appréciée par rapport au dollar des États-Unis, qui est passé de 0,477 à 0,474 £C.

7. On trouvera aux paragraphes ci-après, relatifs au projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008, les observations du Comité consultatif concernant les divers objets de dépense.

8. Le Comité consultatif note que dans sa résolution 61/264, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-troisième session un rapport détaillé sur les prestations d'assurance maladie après la cessation de service. **En attendant que l'Assemblée prenne une décision, il recommande que la totalité du montant des autres recettes et ajustements, qui s'élève à 1 791 400 dollars, ainsi qu'une partie du solde inutilisé de la Force pour l'exercice 2005/06, soit 32 800 dollars, que l'on se proposait d'utiliser pour faire face aux dépenses engagées au titre des prestations d'assurance maladie après la cessation de service, soit portée au crédit des États Membres.**

III. Information sur l'exécution du budget de l'exercice en cours

9. Le Comité consultatif a été informé qu'au 15 juin 2007, le montant total mis en recouvrement auprès des États Membres pour financer la Force s'établissait à 315 341 000 dollars. Les paiements reçus au 31 décembre 2006 s'élevaient à 287 883 000 dollars, le montant restant dû s'élevant à 27 458 000 dollars. Au 26 mars 2007, le solde de trésorerie de la mission se montait à 5 millions de dollars et ses engagements non réglés pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 se chiffraient à 3 393 000 dollars. **Si l'on gardait une réserve de 5 400 000 dollars pour assurer le fonctionnement de la mission pendant trois mois (sans compter les remboursements effectués aux pays fournissant des contingents), le déficit de trésorerie serait de 400 000 dollars. En raison du déficit de trésorerie prévu, actuellement la mission n'est pas à même de rembourser les pays fournissant des contingents. Le Comité consultatif s'inquiète de cette situation.**

10. Le Comité consultatif a par ailleurs été informé que les montants remboursés au titre des contingents jusqu'au 30 avril 2006 s'élevaient à 5 829 000 dollars et que le montant dû au 31 décembre 2006 était de 7 770 000 dollars. Pour ce qui est du matériel appartenant aux contingents, il a été informé qu'au 31 décembre 2006, un montant de 665 000 dollars avait été remboursé, couvrant la période allant jusqu'au 31 mars 2006. Le montant dû au 31 décembre 2006 était estimé à 1 015 000 dollars, les engagements non réglés pour la période s'achevant en juin 2007 se chiffrent à 955 100 dollars. En ce qui concerne les indemnités payables en cas de décès ou d'invalidité, au 9 mars 2007, 280 demandes d'indemnisation avaient donné lieu à des versements d'un montant total de 1 487 000 dollars depuis la création de la mission; il n'y avait aucune demande en instance de règlement et les engagements non réglés s'élevaient à 150 000 dollars.

11. Le Comité consultatif a été informé qu'au 28 février 2007, le tableau d'effectifs de la Force pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 se présentait comme suit :

	<i>Nombre de postes autorisés</i>	<i>Nombre de postes pourvus</i>	<i>Nombre de postes vacants</i>	<i>Pourcentage de postes vacants</i>
Contingents	860	853	7	0,8
Police des Nations Unies	69	67	2	2,9
Personnel recruté sur le plan international	41	34	7	15,0
Personnel recruté sur le plan national	110	103	7	6,4

12. Dans une lettre datée du 5 avril 2007 adressée au Comité consultatif, le Contrôleur a donné l'état actualisé des dépenses préliminaires pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007, au 31 mars 2007 (voir annexe I). Comme indiqué dans l'annexe et tel qu'expliqué dans la lettre du Contrôleur, la Force estime que le montant brut des dépenses supplémentaires imprévues engagées pendant l'exercice 2006/07 dépassera de 2 473 400 dollars (montant net : 2 741 100 dollars) les crédits approuvés par l'Assemblée générale, portant le montant brut estimatif des dépenses engagées pour la période à 47 304 800 dollars (montant net : 47 754 000 dollars). Le chiffre de 2 473 400 dollars représente le montant des dépassements de crédits, après prise en compte des mesures d'économies d'un montant de 848 400 dollars prises par la mission au titre des dépenses opérationnelles, essentiellement en revoyant ses priorités d'achat (le report de l'exécution d'un projet d'élimination des déchets et de l'achat de groupes électrogènes, de matériel d'hébergement et de matériel d'épuration de l'eau), en réduisant les dépenses engagées grâce aux termes favorables des nouveaux contrats de restauration et en utilisant les fonds de l'Équipe Déontologie et discipline, dont les fonctions seront assumées par la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) à l'échelon régional. Dans sa lettre, le Contrôleur affirme en outre que les dépassements de crédits tiennent principalement à la forte hausse des dépenses au titre de la relève des contingents; au déploiement accéléré d'agents de la police des Nations Unies et à l'augmentation de 11 %, à compter du 1^{er} octobre 2006, de l'indemnité de subsistance à verser à ces agents; à l'entrée en vigueur d'un nouveau barème des traitements pour le personnel recruté sur le plan national le 1^{er} septembre 2006 et à l'affermissement de la livre chypriote pendant l'exercice considéré.

13. Le Comité consultatif a été informé en outre que les dépassements de crédits prévus seraient signalés lors de la présentation du rapport de la mission sur l'exécution de son budget pour 2006/07, moment où des crédits additionnels seraient demandés à l'Assemblée générale afin de compenser tout déficit de financement. **Le Comité consultatif ne voit aucune objection à ce qu'il soit procédé ainsi que suggéré.**

IV. Projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

A. Mandat et résultats prévus

14. Le mandat de la Force a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 186 (1964). Par sa résolution 1728 (2006), le Conseil l'a prorogé jusqu'au 15 juin 2007.

15. La Force a procédé à un examen approfondi de ses dépenses de personnel, portant notamment sur les effectifs et les classes du personnel d'appui et la possibilité de recourir aux Volontaires des Nations Unies, en application de la demande que l'Assemblée générale avait faite au paragraphe 15 de sa résolution 60/270. Dans le document présentant le budget, il est indiqué que l'examen a été mené section par section et poste par poste, en tenant compte des facteurs suivants : a) la réduction des effectifs de la composante militaire de la Force, qui ont été ramenés de 1 230 à 860 personnes pendant l'exercice 2005/06; b) l'augmentation de l'effectif autorisé de la police des Nations Unies, qui est passé de 35 à 69 agents, pour être intégralement déployé en mars 2006; c) les moyens opérationnels nécessaires pour que la Force puisse s'acquitter de son mandat et assumer ses fonctions; d) les profils d'emploi et le classement des postes du personnel civil d'appui.

16. La mission a conclu qu'en dépit de la réduction de ses effectifs, la complexité et le niveau des activités opérationnelles et les ressources dont elle avait besoin pour accomplir son mandat restaient inchangés. En outre, le niveau des responsabilités qu'assumaient sept membres du personnel de la catégorie des administrateurs correspondait bien aux normes de classification professionnelle des Nations Unies. Pour ce qui est de la catégorie du Service mobile, la mission propose la suppression de deux postes, soit un effectif total de 16 postes. **Le Comité consultatif félicite la Force d'avoir procédé à l'examen de ses dépenses de personnel d'appui.**

B. Ressources nécessaires

1. Militaires et personnel de police

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2006/07</i>	<i>Effectif proposé pour 2007/08</i>	<i>Écart</i>
Contingents	860	860	–
Police des Nations Unies	69	69	–

17. Le projet de budget pour l'exercice 2007/08 au titre des contingents et de la police des Nations Unies s'élève à 20 050 600 dollars, en hausse de 1 889 000 dollars, soit 10,4 %. Le Comité consultatif a été informé que l'accroissement des dépenses tient essentiellement à la hausse des frais de voyage due à l'augmentation du coût des liaisons aériennes commerciales et des coûts d'affrètement des aéronefs, par rapport aux arrangements conclus précédemment avec les pays fournissant des contingents en vertu de lettres d'attribution.

2. Personnel civil

<i>Catégorie</i>	<i>Effectif approuvé pour 2006/07</i>	<i>Effectif proposé pour 2007/08</i>	<i>Écart</i>
Personnel recruté sur le plan international	41	39	2
Personnel recruté sur le plan national	110	110	–

18. Le projet de budget pour l'exercice 2007/08 au titre du personnel civil se chiffre à 12 881 900 dollars, en hausse de 1 181 400 dollars, soit 10,1 %. Le Comité consultatif a été informé que l'augmentation des dépenses tient essentiellement à la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national et à l'appréciation de la monnaie locale par rapport au dollar des États-Unis.

19. Le Comité a été informé que, conformément à la proposition qu'avait faite le Secrétaire général d'inscrire à tous les budgets une provision égale à 8 % de la masse salariale pour les prestations d'assurance maladie après la cessation de service (voir par. 35 b) du document A/61/730), le projet de budget de la Force comprend des provisions d'un montant de 260 600 dollars pour les prestations correspondantes au titre des dépenses communes du personnel recruté sur le plan international. **En attendant que l'Assemblée générale prenne une décision, le Comité consultatif recommande une réduction de 260 600 dollars au titre des dépenses communes du personnel recruté sur le plan international pour l'exercice 2007/08.**

Recommandation concernant les postes

20. **Le Comité consultatif recommande d'accepter les propositions que le Secrétaire général a formulées concernant la création, la transformation, la suppression et le redéploiement des postes de personnel recruté sur les plans international et national énumérés à l'annexe II.**

3. Dépenses opérationnelles

(En dollars des États-Unis)

<i>Montant alloué pour 2006/07</i>	<i>Montant prévu pour 2007/08</i>	<i>Écart</i>
14 969 300	13 915 500	1 053 800

Personnel temporaire

21. Au cours de l'exercice 2005/06, le montant de 75 000 dollars alloué au titre du personnel temporaire a été dépassé de 84 700 dollars, soit 112,9 %, les dépenses totales se chiffrant à 159 700 dollars. Les dépenses prévues pour l'exercice 2006/07 s'élèvent à 332 900 dollars. En 2007/08, le montant proposé a été réduit à 79 000 dollars en raison de la suppression de deux postes temporaires, un P-5 et un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national, qui avaient été approuvés pour l'Équipe Déontologie et discipline dont les fonctions sont désormais assumées par la FINUL à l'échelon régional.

Voyages (formation et autres)

22. Au cours de l'exercice 2005/06, le montant de 154 600 dollars alloué au titre des voyages (formation et autres) a été dépassé de 6 400 dollars, soit 4,1 %, les dépenses totales se chiffrant à 161 000 dollars. Le Comité a été informé que plusieurs cours de formation étaient régulièrement prévus dans chaque budget de la mission. Tout en admettant que certaines exigences de formation, comme le renouvellement des certificats ou des permis, se répètent, le Comité s'interroge quant au nombre de cours périodiques dont il est question. **Afin d'économiser sur les dépenses de formation, le Comité consultatif recommande que, dans la**

mesure du possible, les participants aux cours de formation soient priés de transmettre les connaissances qu'ils y acquièrent au reste du personnel de la mission.

Transports aériens

23. Les prévisions de dépenses au titre de l'assurance responsabilité des hélicoptères pour l'exercice 2007/08 s'élèvent à 93 000 dollars, en hausse de 23 000 dollars (32,9 %) par rapport à l'exercice précédent. Le Comité a été informé que cette augmentation tient au fait que trois hélicoptères, contre deux pour l'exercice précédent, seraient mis à disposition. La mission est actuellement dotée de : a) deux hélicoptères en vertu de lettres d'attribution (1 de type H-500 et 1 de type Bell-212); b) un hélicoptère (type H-500) mis à disposition gratuitement par un pays fournissant des contingents. L'assurance responsabilité pour les trois hélicoptères est fournie par l'Organisation, le montant annuel de la prime étant réduit à 31 000 dollars par appareil militaire, contre 35 000 dollars inscrit au budget de 2006/07.

Transports terrestres (carburants et lubrifiants)

24. Les prévisions de dépenses au titre des carburants et lubrifiants pour l'exercice 2007/08 se chiffrent à 676 700 dollars, en baisse de 199 700 dollars (22,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Le Comité consultatif a été informé que cette baisse tient à la réduction de la consommation de carburants sur la base de l'expérience passée, à savoir 966 100 litres contre 1 328 600 litres en 2006/07. **Le Comité prend note de cette baisse et veut croire qu'à l'avenir la consommation de carburants continuera d'être estimée à des niveaux réalistes.**

V. Conclusions du Comité consultatif

25. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de l'UNFICYP pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 sont indiquées au paragraphe 19 du rapport sur l'exécution du budget (A/61/724). **Le Comité consultatif recommande que le solde inutilisé de 358 000 dollars ainsi que les autres recettes et ajustements d'un montant de 1 791 400 dollars pour l'exercice achevé le 30 juin 2006 soient portés au crédit des États Membres selon les modalités que l'Assemblée générale arrêtera (voir également le paragraphe 8 ci-dessus).**

26. Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre en ce qui concerne le financement de l'UNFICYP pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 sont indiquées au paragraphe 39 du projet de budget (A/61/774). **Compte tenu des observations formulées plus haut, le Comité consultatif recommande que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 46 587 400 dollars aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.**

Documentation

- Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 (A/61/724)
- Budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (A/61/774)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2004 au 30 juin 2005 et sur son projet de budget pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (A/60/785)
- Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les prévisions de dépenses relatives aux missions politiques spéciales, missions de bons offices et autres initiatives politiques autorisées par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité (A/61/640 et Corr.1)
- Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/2006/931)
- Résolution 60/270 de l'Assemblée générale sur le financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
- Résolution 61/264 de l'Assemblée générale sur les charges à payer au titre de l'assurance maladie après la cessation de service et le mode de financement proposé
- Résolutions 186 (1964) et 1728 (2006) du Conseil de sécurité
- Rapport financier et états financiers vérifiés pour l'exercice de 12 mois allant du 1^{er} juillet 2005 au 30 juin 2006 et rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies (A/61/5), vol. II (version préliminaire)

Annexe I

Dépenses engagées et dépenses prévues

(En milliers de dollars des États-Unis)

	1 ^{er} juillet 2006 au 31 mars 2007			Prévues du 1 ^{er} avril au 30 juin 2007				Raisons des écarts
	Montant alloué ^a	Total des dépenses	Solde inutilisé	Dépenses	Total des dépenses engagées et des dépenses prévues	Solde inutilisé estimatif au 30 juin 2007	Écarts (en pourcentage)	
	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)	(5) = (2)+(4)	(6) = (1)-(5)	(7) = (6)/(1)	
Militaires et personnel de police								
Contingents	17 198,6	18 226,2	(1 027,6)	826,8	19 053,0	(1 854,4)	(10,8)	Dépenses supplémentaires dues à l'augmentation des coûts d'affrètement des aéronefs pour la relève des contingents. En septembre 2006, la relève du contingent argentin a été assurée par liaison aérienne commerciale à un coût beaucoup plus élevé que les relèves précédentes pour lesquelles on avait eu recours à des appareils militaires fournis en vertu de lettres d'attribution étant donné que l'appareil militaire mis à disposition par un gouvernement faisait l'objet d'une révision complète. De même, la relève prévue pour avril 2007 se fera à l'aide de liaisons aériennes commerciales.
Police des Nations Unies	963,0	909,2	53,8	280,0	1 189,2	(226,2)	(23,5)	Dépenses supplémentaires dues au déploiement d'un plus grand nombre d'agents de la police des Nations Unies. L'effectif moyen mensuel serait de 66 agents contre les 62 prévus, avec un abattement pour délais de déploiement de 10 %. En outre, l'indemnité de subsistance a augmenté de 11 % à compter du 1 ^{er} octobre 2006.
Total partiel	18 161,6	19 135,4	(973,8)	1 106,8	20 242,2	(2 080,6)	(11,5)	
Personnel civil								
Recruté sur le plan international	5 856,2	4 287,8	1 568,4	1 656,1	5 943,9	(87,7)	(1,5)	Frais supplémentaires au titre des dépenses communes de personnel dues à la cessation de service, au départ à la retraite, à l'affectation et à la réaffectation de fonctionnaires recrutés sur le plan international

	<i>1^{er} juillet 2006 au 31 mars 2007</i>			<i>Prévues du 1^{er} avril au 30 juin 2007</i>				<i>Raisons des écarts</i>
	<i>Montant alloué^a</i>	<i>Total des dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Total des dépenses engagées et des dépenses prévues</i>	<i>Solde inutilisé estimatif au 30 juin 2007</i>	<i>Écarts (en pourcentage)</i>	
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1)-(2)</i>	<i>(4)</i>	<i>(5) = (2)+(4)</i>	<i>(6) = (1)-(5)</i>	<i>(7) = (6)/(1)</i>	
Recruté sur le plan national	5 844,3	4 729,8	1 114,5	1 973,2	6 703,0	(858,7)	(14,7)	Dépenses supplémentaires en raison de l'accroissement de 4,7 % du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national à compter du 1 ^{er} septembre 2006 conjugué à un taux de change moins favorable
Total partiel	11 700,5	9 017,6	2 682,9	3 629,3	12 646,9	(946,4)	(8,1)	
Dépenses opérationnelles								
Personnel temporaire	332,9	123,3	209,6	24,1	147,4	185,5	55,7	Économies dues à l'absence de recrutement de personnel pour l'Équipe déontologie et discipline
Voyages	145,1	92,0	53,1	29,4	121,4	23,7	16,3	Économies dues au réaménagement des priorités en vue de couvrir les dépenses plus élevées engagées au titre de la relève des contingents
Installations et infrastructures	7 263,4	5 282,2	1 981,2	1 601,1	6 883,3	380,1	5,2	Économies dues aux conditions favorables figurant dans les nouveaux contrats de restauration appliqués à compter de juillet 2006 et aux mesures prises par la mission pour revoir ses priorités d'achat (report de l'achat de groupes électrogènes, de matériel d'hébergement et de matériel d'épuration de l'eau) en vue de couvrir les dépenses supplémentaires engagées au titre de la relève des contingents. Les économies seraient en partie contrebalancées par les dépenses supplémentaires tenant à l'augmentation des frais de nettoyage à compter de juillet 2006 et des coûts d'électricité.
Transports terrestres	3 240,9	2 964,0	276,9	185,8	3 149,8	91,1	2,8	Économies dues à la baisse du prix des carburants et à la réduction des coûts des primes d'assurances
Transports aériens	1 567,2	970,0	597,2	587,6	1 557,6	9,6	0,6	Économies dues à la réduction des coûts de l'assurance responsabilité
Transmissions	916,6	759,7	156,9	114,8	874,4	42,2	4,6	Économies dues à l'entretien en interne du matériel autant que possible au lieu du recours à des services extérieurs
Informatique	579,6	518,2	61,4	4,0	522,2	57,4	9,9	Économies dues à l'annulation d'achats de matériel prévu pour l'Équipe déontologie et discipline

	<i>1^{er} juillet 2006 au 31 mars 2007</i>			<i>Prévues du 1^{er} avril au 30 juin 2007</i>				<i>Raisons des écarts</i>
	<i>Montant alloué^a</i>	<i>Total des dépenses</i>	<i>Solde inutilisé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Total des dépenses engagées et des dépenses prévues</i>	<i>Solde inutilisé estimatif au 30 juin 2007</i>	<i>Écarts (en pourcentage)</i>	
	(1)	(2)	(3) = (1)-(2)	(4)	(5) = (2)+(4)	(6) = (1)-(5)	(7) = (6)/(1)	
Services médicaux	282,4	156,2	126,2	86,2	242,4	40,0	14,1	Économies dues à la réduction des dépenses prévues au titre des fournitures médicales
Matériel spécial	209,9	3,1	206,8	187,9	191,0	18,9	9,0	Économies dues au fait que des jumelles télémètres ont été transférées d'une autre mission au lieu d'être achetées. En outre des jumelles et des dispositifs d'observation nocturne ont été fournis à un coût par unité moins élevé que prévu. Les économies prévues seraient en partie contrebalancées par le coût réel plus élevé des caméras de télévision en circuit fermé.
Fournitures, services et matériel divers	431,3	334,9	96,4	391,1	726,0	(294,7)	(68,3)	Dépenses supplémentaires pour la participation de la mission aux coûts de fonctionnement de l'Équipe spéciale d'investigation concernant les achats
Total partiel	14 969,3	11 203,7	3 765,6	3 211,9	14 415,6	553,7	3,7	
Total brut	44 831,4	39 356,7	5 474,7	7 948,0	47 304,8	(2 473,4)	(5,5)	
Recettes provenant des contributions du personnel	1 818,5	996,6	821,9	554,2	1 550,8	267,7	14,7	
Total net	43 012,9	38 360,1	4 652,8	7 393,8	45 754,0	(2 741,1)	(6,4)	
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 439,0	–	1 439,0	–	–	1 439,0	–	
Total	46 270,4	39 356,7	6 913,7	7 948,0	47 304,8	(1 034,4)	(102,2)	

^a Voir la résolution 60/270 de l'Assemblée générale.

Annexe II

Récapitulatif des changements proposés

<i>Bureau/section/service</i>	<i>Nombre</i>	<i>Classe</i>	<i>Description</i>
Composante 1			
Service des affaires civiles	+ 1	AL	Assistant de liaison supplémentaire pour l'équipe chargée des affaires civiles
Composante 4			
Section des services généraux	- 1	SM	Transformation du poste de chef de la Section de la gestion du matériel actuellement agent du Service mobile, en poste d'agent des services généraux
	+ 1	AL	Suppression d'un poste (secrétaire)
	- 1	AL	Suppression d'un poste (secrétaire)
Services d'appui intégrés	- 1	SM	Transformation du poste de chef de la Section des transports actuellement agent du Service mobile, en poste d'agent des services généraux
	+ 1	AL	Suppression de deux postes (secrétaire et manutentionnaire)
	- 2	AL	Suppression de deux postes (secrétaire et manutentionnaire)
Section des achats	- 1	AL	Redéploiement d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section des achats à la Section des finances
Section des finances	+ 1	AL	Redéploiement d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national de la Section des achats à la Section des finances
Équipe déontologie et discipline	- 1	P-5	Suppression des postes de l'Équipe déontologie et discipline
	- 1	AL	Suppression des postes de l'Équipe déontologie et discipline
Total			
Personnel recruté sur le plan international	- 3		
Personnel recruté sur le plan national	- 1		
Volontaires des Nations Unies	-		

Abréviations : AL = agent recruté sur le plan local; SM = agent du Service mobile.